

Pour de plus amples renseignements, veuillez accéder au site : www.uneca.org/fellowship
ou envoyer un courriel à : info@uneca.org.



Programme de bourses de perfectionnement de la CEA

Programme de bourses de perfectionnement de la CEA

CONTEXTE

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour mandat de promouvoir le développement économique et social de ses États membres, de favoriser l'intégration intra-régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique. Elle a un rôle double exceptionnel en tant que commission régionale de l'Organisation des Nations Unies, d'une part, et composante à part entière du paysage institutionnel africain, de l'autre.

En octobre 2012, un processus de réorientation stratégique de la Commission, la dotant de nouveaux outils, a été lancé afin qu'elle reste pertinente devant la rapidité et la dynamique en constante évolution du développement de l'Afrique. Le programme restructuré de bourses de perfectionnement de la CEA reste un bon moyen de partage du savoir et donne aux jeunes l'occasion de contribuer à façonner les politiques au niveau régional. Il est mieux aligné sur la nouvelle stratégie de renforcement des capacités de la CEA et répond en amont aux besoins de renforcement des capacités des États membres.

À partir du cadre approprié, plusieurs catégories de bourses ont été établies, correspondant aux quatre domaines clefs que la CEA juge fondamentaux pour assurer une contribution régulière, pertinente et soutenue au programme de transformation de l'Afrique. Ces catégories sont alignées sur les quatre objectifs de la stratégie de renforcement des capacités de la CEA, qui sont de faire en sorte que : la recherche sur les politiques et les statistiques aient une pertinence stratégique ; la diffusion des produits du savoir de la CEA soit stratégique et appropriée, les apports, les produits et les interventions soient de qualité et contribuent à promouvoir le programme de transformation de l'Afrique ; l'approche intégrée et cohérente du renforcement des capacités soit mise en pratique par une coopération efficace entre divisions dans les équipes thématiques et les partenariats de fond ; les systèmes de motivation et de soutien soient harmonisés.

Guidés par des mentors, les boursiers sont répartis en équipes. Dans ces équipes, ils sont censés contribuer à la réalisation du programme de travail assigné à leur groupe tout en ayant un vaste aperçu de la mission, des politiques et des fonctions de la Commission. Il s'agit là d'une occasion inestimable pour des jeunes, en particulier des Africains, qui sont très qualifiés, motivés, innovants et talentueux,

dans des domaines relevant des activités de la Commission comme l'élaboration de politiques macroéconomiques, l'intégration régionale, l'industrialisation, la gestion des ressources naturelles, la planification du développement ou les statistiques.

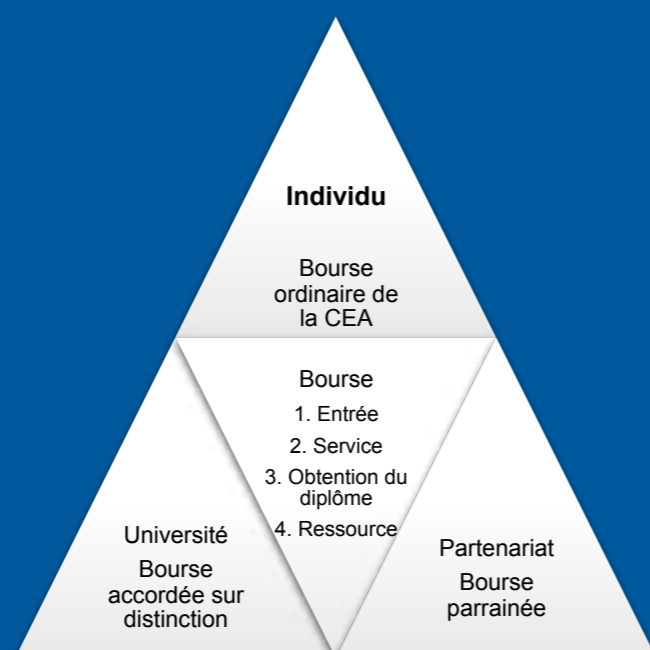
OBJECTIFS

Les principaux objectifs du programme de bourses de perfectionnement de la CEA sont les suivants :

- Aider de jeunes chercheurs africains à acquérir un savoir-faire professionnel et une expérience concrète et à mettre en pratique ce savoir nouveau et novateur pour réaliser le programme de transformation de l'Afrique ;
- Donner à de jeunes chercheurs africains l'occasion de travailler dans un environnement international ;
- Constituer en Afrique une communauté d'experts qui pourra aider à formuler, exécuter et suivre les activités de développement aux niveaux national, sous-régional, régional et international.

Cadre des bourses

Le programme de bourses comporte trois catégories.



CATÉGORIES DE BOURSES

Conformément aux objectifs mentionnés ci-dessus, la CEA a établi trois catégories de bourses, décrites ci-après :

CATÉGORIE	BOURSE DE LA CEA ACCORDÉE SUR DISTINCTION	BOURSE ORDINAIRE DE LA CEA	BOURSE PARRAINÉE PAR UN PARTENAIRE
NOMBRE DE BOURSIERS	Six au maximum	30 boursiers au minimum	En fonction du nombre et des conditions fixés dans l'accord avec les partenaires
DESCRIPTION	Ce programme de bourses fait appel à un partenariat tripartite entre la CEA, le boursier et l'université ou l'institution d'enseignement supérieur dont le boursier est diplômé. La CEA compte établir avec un certain nombre d'universités africaines des relations fondées sur un ensemble de critères convenus. Ces universités choisiront régulièrement les meilleurs étudiants dans les domaines d'études intéressant la CEA.	Deux appels aux demandes de bourses au titre de ce programme seront organisés chaque année, en avril et en octobre. Selon les besoins et les demandes exprimés par les divisions et les bureaux sous-régionaux, 20 boursiers au minimum seront retenus à chaque fois.	La CEA a établi un partenariat avec d'autres organisations souhaitant aussi appuyer le renforcement des capacités des jeunes. À titre d'exemple, la Mo Ibrahim African Fellowship appuie le perfectionnement de cadres en milieu de carrière. La CEA envisage de continuer à donner l'occasion à ses partenaires d'appuyer l'octroi de bourses au sein de la Commission sur la base des dispositions négociées avec les partenaires.
DURÉE	Deux appels pour trois boursiers sont lancés chaque année. Chaque bourse couvre une durée de six mois, synchronisée avec le programme de bourses ordinaires de la CEA.	Six mois, d'avril à septembre ou d'octobre à mars.	En fonction des dispositions négociées avec les partenaires.
CONDITIONS REQUISES	Chaque université partenaire sélectionne, dans une promotion au niveau de la maîtrise ou du doctorat, un étudiant africain d'exception ayant fait preuve d'un niveau élevé, d'excellence en matière de recherche ou d'analyse des politiques et qui montre un intérêt marqué pour la recherche sur les politiques à un niveau élevé en Afrique.	Cette bourse est ouverte, dans le cadre d'une procédure en ligne, à tous les chercheurs africains nouvellement diplômés. Les étudiants africains d'une promotion du niveau de la maîtrise ou du doctorat qui souhaitent vivement travailler dans le domaine de la recherche de haut niveau sur les politiques en Afrique peuvent envoyer leur demande.	Les étudiants de la diaspora africaine ou qui sont ressortissants d'un État membre de la CEA, qui ont été diplômés d'un programme de la maîtrise ou du doctorat au cours des deux à cinq dernières années et qui sont des cadres en milieu de carrière dans un domaine d'études pertinents peuvent soumettre leur demande. À titre exceptionnel, des étudiants ressortissants d'États non membres de la CEA peuvent être retenus à condition que les parties à l'accord approuvent leur sélection.
CRITÈRES DE SÉLECTION	Six boursiers au maximum seront choisis chaque année pour travailler à la Commission. Il y aura trois boursiers en activité dans le cadre de chaque cycle de dotation.	Le Comité des bourses fait une première sélection des candidats en vue des entretiens directs. La phase finale de sélection comporte des entretiens avec un jury, la présentation de l'objet et du domaine de la recherche. La CEA veillera à ce qu'au cours de la sélection les considérations de genre, de répartition géographique, de compétences et de connaissances linguistiques soient prises en compte.	Le Comité des bourses procède à une première sélection des candidats en vue des entretiens directs, auxquels participeront les partenaires.
CONDITIONS ET QUESTIONS DIVERSES	<ul style="list-style-type: none"> Allocation mensuelle forfaitaire de 6 000 dollars Billet d'avion aller-retour en classe économique Le boursier est tenu de participer aux réunions annuelles importantes Le boursier est tenu de contribuer aux publications ou aux réunions importantes Certificat de fin de perfectionnement à remettre après la présentation d'un document d'évaluation par les pairs ou autre produit similaire Certificats à présenter le jour de la remise du diplôme au boursier, organisée par la CEA 	<ul style="list-style-type: none"> Allocation mensuelle forfaitaire de 3 000 dollars Billet d'avion aller-retour en classe économique Le boursier est tenu de participer aux réunions annuelles importantes Le boursier est tenu de contribuer aux publications ou aux réunions importantes Certificat de fin de perfectionnement à remettre après la présentation d'un document d'évaluation par les pairs ou autre produit similaire Certificats à présenter le jour de la remise du diplôme au boursier, organisée par la CEA 	<ul style="list-style-type: none"> Allocation mensuelle convenue d'un commun accord entre le partenaire et l'organisation de parrainage (à confirmer) Rapport mensuel, trimestriel ou périodique adressé au partenaire donateur en fonction du calendrier convenu Certificat de fin de perfectionnement à remettre après la présentation d'un document d'évaluation de la recherche par les pairs ou autre produit similaire Certificats présentés le jour de la remise des diplômes, organisée par la CEA.